



PV N°6 – Saison 2013-2014/Réunion du 3 mars 2014

Présents : Messieurs Bayard, Bellefroid, Charlier, Dardinne, Debatty, Grandry, Lerousseaux, Vanhaelen, Vincent et Brouckmans

Monsieur Collard, Trésorier Général et Monsieur Geurten, membre du CA de l'AWBB.
Madame Corbisier, membre du CP, Liège

Absents excusés : Messieurs Brand et Krawenkel
Monsieur Weber, Membre du CP, Liège.

Nous accueillons notre nouveau membre : Monsieur Christian Charlier, affilié au club BC Herve-Battice (matricule 1741) et domicilié rue Carl Grün, 106 à 4800 Verviers – tél. 087.33.98.60 – GSM 0499.74.88.56 – adresse e-mail :charlierfamily@hotmail.com.

Le Président lui souhaite une longue carrière au sein de la délégation.

Avant de commencer nos travaux nous observons une minute de silence à la mémoire

- du papa de l'arbitre François Cheuvart
- de Monsieur Toussaint Lejeaer, Secrétaire de l'Avenir Jupille
- de Monsieur Yvan Schoeanaers, ancien joueur du BC Saint-Louis
- du papa de Madame Raymond Bustin, ancienne secrétaire de la Renaissance.

Nous présentons aux familles nos sincères condoléances.

Correspondance et activités de la soirée

°° PV réunion du 3 février 2014 : adopté ;

°° Invitation aux finales des Coupes AWBB les 15 et 16 mars

° Email du BC Welkenraedt à propos de la mixité en Pupilles, le Président y a répondu (cf application de l'article PC90 –une proposition de modification est introduite pour l'AG du 29 mars – si cette proposition est rejetée une' dérogation serait nécessaire)

° reçu copie de la candidature de Monsieur Linden pour rejoindre notre délégation : candidature introduite en dehors des délais fixés dans les statuts.

Dossier 3 &3

Présentation du Projet par Madame Corbisier ainsi qu'un compte rendu de la réunion tenue le 1^{er} février dans les installations du BC Waremmes (32 clubs représentés).

Prévision de l'organisation d'une réunion des entraîneurs début septembre (week end des 6 et 7 septembre) –l'assistance de la Direction technique sera demandée.

Suite à l'appel de Monsieur Bellefroid de nombreux clubs(+/-40 actuellement) soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Entente ont réagi pour nous faire part de leurs avis.

Tenant compte de la réaction des clubs de la province notre délégation interviendra lors de l'AG du 29 mars pour une adaptation du point 4 des principes de base du projet Minibasket :

Point 4 « obligation du passage aux rencontres 3&3 pour la saison 2014-2015 pour les U6 U7 – Pour les U8 liberté aux clubs de choisir le 3&3, le 5c5 ou de faire monter les U8U9 suivant les possibilités offertes »

De ce fait il y aurait 3 séries :

U6 U7 (obligatoire en 2014-2015)

U8 (transitoire :liberté de faire du 3&3, du 5 c5 ou de monter en U9) mais obligatoire en 3&3 pour la saison 2015-2016.

U9 U10 (obligatoire en 4c4 en 2015-2016)

Motivation :laisser aux clubs le temps de s'adapter (terrains, heures d'occupation des salles, nombre de joueurs, nombre de coaches...etc..y aller progressivement).

Autre adaptation demandée concernant l'arbitrage en 3&3 :l'arbitrage est assuré par les entraîneurs des deux équipes et/ou un arbitre de club et/.ou bénévole (comme en 4c4).

Réunion PF18-PM12

Compte rendu de la dernière réunion par Monsieur Grandry.- il faudra tenir compte du projet 3&3 –la répartition ne se ferait plus sur base des équipes mais sur base des joueurs affiliés.

Commission législative :

Compte rendu par Monsieur Bellefroid – réunion consacrée principalement à la préparation de l'AG du 29 mars –proposition de modifications statutaires.

Assemblée générale du 29 mars 2014

Examen de l'ordre du jour dans ses grandes lignes , une réunion du groupe de travail pour les statuts se réunira le 13 mars et consacrera la soirée aux propositions de modifications statutaires reprises pour être votées lors de l'AG.

En ce qui concerne le bilan et les autres éléments financiers le Président demande que les remarques soient envoyées à Monsieur Grandry pour le 17 mars au plus tard.

La composition de la délégation sera fixée ultérieurement par le Président.car il faudra tenir compte des absences.

Divers

- Newsletter du 7 février au 28 février inclus.
- Intervention de Monsieur Bayard :quid du remboursement de séances de kiné après que le certificat de guérison ait été rentré. Pour l'assurance le certificat de guérison ayant été rentré le dossier est clôturé.
- Intervention de Monsieur Vanhaelen concernant les clubs de l'intercorporation
- Monsieur Charlier rejoindra le groupe de travail des statuts.

Prochaine réunion :

Le lundi 7 avril à 19h30 à la Maison des Sports à Liège – cet avis tient lieu de convocation pour les parlementaires et d'invitation pour les autres membres et/ou comités de la Fédération.

R. Brouckmans
Secrétaire